

Prise en charge orthophonique des personnes porteuses d'un Trouble du Spectre Autistique : bilan et rééducation

PROGRAMME :

En tant que spécialiste de la communication nous sommes de plus en plus fréquemment amenés à prendre en charge des personnes porteuses d'un Trouble du Spectre Autistique (TSA). Comment fonctionnent ces personnes, quels bilans et quels outils mettre en place au quotidien pour les faire progresser ?

PUBLIC : Orthophonistes

OBJECTIFS :

- Connaître et comprendre le fonctionnement des personnes porteuses d'un TSA
- Quel bilan proposer pour évaluer les compétences cognitives et de communication ?
- Apprendre à élaborer des projets individualisés
- Vidéos, études de cas

ORGANISATION :

La formation sur la prise en charge orthophonique des personnes porteuses d'un TSA se déroule sur 2 fois 1 journée de 6 heures chacune, soit un total de 12h.

A travers des cas et des expériences cliniques, des études de cas en lien avec la théorie seront présentées.

La formation fera l'objet d'une présentation sous la forme d'un diaporama sur écran dont l'intégralité sera remise au stagiaire sous forme photocopiée.

Journée 1 : définitions générales, tableaux cliniques, prise en charge éducative, bilan

Journée 2 : bilan (suite), rééducation, études de cas

Stage animé par : Aurélie BRONNEC PELTIER, orthophoniste à Meythet (74)

Dates : samedis 13 mai et 10 juin 2017 (2 jours)

Horaires : 9h15 – 12h15 / 14h – 17h (12h)

Lieu : salle du Gerbier (Argonay 74)

Droits d'inscription : 20 participants maximum

Professionnels : 150 euros

Professionnels salariés (prise en charge établissement): 250 euros

Frais de repas non inclus. Possibilité de se restaurer à proximité du lieu de formation.

Renseignements pédagogiques et administratifs :

Aurélie Bronnec Peltier : 04-50-22-07-65 liliepeltier@hotmail.com

Bon à découper et à renvoyer à Aurélie BRONNEC PELTIER

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mobile :

Email :@.....

Profession :

Je m'inscris à la formation **Prise en charge orthophonique des personnes porteuses d'un Trouble**

du Spectre Autistique : bilan et rééducation

J'envoie ce bulletin d'inscription et un chèque d'acompte de 50 euros à l'ordre d'Aurélie BRONNEC

Aurélie BRONNEC PELTIER , 13 rue de la Lathardaz 74960 Meythet

Le chèque d'acompte sera encaissé 10 jours après signature du contrat de formation, le solde sera demandé en chèque le 13 mai 201.